

**Pour la direction : Audrey Guidez (DRH), Jean-François Karpinski (DAC délégué antenne et contenus), Bruno Larramendy (chef de centre), Jérôme Bourdy (responsable IMG). Delphine Vialanet (directrice régionale) absente en raison d'un séminaire.**

**Pour les élus : Sabrina Corrieri, Boris Chague, Nicolas Guérin, Karim Jbali, Alexis Dumoulin.**

---

Avant d'aborder les points prévus à l'ordre du jour, la direction a apporté une information concernant les visites de sites par les élus, et elle a également présenté la grille de septembre.

Les élus ont également souhaité un point covid étant donné l'augmentation de cas.

---

### **Concernant les visites de sites par les élus :**

La DRH nous explique qu'il n'y a pas d'autres textes que les textes légaux, et il y a deux cas de figure :

- A l'initiative des élus, les visites de sites ont lieu sur leurs crédits d'heures
  - A l'initiative de la direction, les visites de sites ont lieu sur convocation hors crédit d'heures.
- La DRH nous informe également qu'Olivier Godard a autorisé oralement qu'un RP puisse faire une visite de site par an hors crédit d'heures.

### **Présentation de la grille de septembre**

Jean-François Karpinski nous explique qu'il n'y aura pas de changements fondamentaux.

#### **Le programme du matin du lundi au vendredi**

7h-9h : Matinales de France Bleu (avec nouvelle matinale à Pau à partir du 26 septembre)

9h-10h : Programmes régionaux de type magazine.

10h10 : *Vous êtes formidables*

**Une fois par mois**, le mercredi il y aura *Enquête de Région, Réseau d'enquêtes, ou Bis*.

Le jeudi soir dans la case documentaire *La France en vrai*, il y aura deux documentaires de 52 minutes, et parfois certains documentaires seront « évènementialisés », c'est-à-dire qu'il y aura un seul documentaire diffusé, et il fera l'objet d'un débat de 52 minutes juste après.

Le premier sera consacré à l'affaire Marion, le 22 septembre.

Cette programmation commence en septembre et se termine en décembre.

## Pour le weekend

### → Samedi matin :

**9h40** : *Alors on bouge* remplace *Carnets de vol*.

*Alors on bouge* est un programme de 26 minutes animé par une coach sportive de *Vous êtes formidables*.

**11h30** : *Le goût des rencontres*.

### → Samedi après-midi :

**15h15** : *Olatua* ou *NoA sur mer*.

Le DAC nous précise que grâce à nos bonnes audiences, la Nouvelle Aquitaine conserve ce créneau jusqu'en décembre.

### → Dimanche :

**10h10** : Magazines en langues régionales *Contradas* et *Txirrita*, ainsi que *Se réinventer*, et *Sphère éco*.

**11h30** : *Dimanche en politique*.

L'après-midi les décrochages pour les PAE sont conservés pour les événements sportifs.

*Cap Sud-Ouest* change de nom, et devient *Le temps d'un détour*.

Il y aura plus de rencontre, de patrimoine, de naturel...

A noter, un changement de prestataire pour le drone, et l'utilisation de GoPro (4).

Les audiences de *Cap Sud-Ouest*, et *Le goût des rencontres* sont parmi les meilleures audiences du réseau France 3, avec 7 à 8%, et 13 à 14%.

## Point situation Covid

Suite à l'augmentation des cas Covid la direction a choisi de renforcer les mesures sanitaires.

**A la cantine** : réduction de la jauge, couverts dans les serviettes, pinces à usage unique/individuel pour le buffet d'entrées...

**Masque obligatoire en régie** et fortement recommandé dans les salles de montage, dans la rédaction et en conférence de rédaction.

Les élus ont fait remarquer que la situation en voiture pouvait être risquée, car les salariés sont très proches dans un milieu clos et réduit.

La direction nous répond que, pour l'instant, il n'y a pas de consignes nationales, elle ne peut donc ni obliger, ni sanctionner un salarié qui ne voudrait pas porter un masque, elle fait donc appel au bon sens de chacun.

Jérôme Bourdy va refaire un point sur les stocks de gels, masques, lingettes... et réapprovisionner si besoin.

La direction a rappelé la procédure en cas de Covid :

- Plus de communication à l'ensemble des salariés, mais seulement aux cas contacts.
- 7 jours d'arrêt, qui peuvent être réduits à 5 si le test est négatif au bout de 5 jours.
- Conseil de garder le masque lors du retour au travail.

## **Point 1 : Traitement acoustique de la rédaction de Bordeaux**

Jérôme Bourdy nous explique que des travaux de traitements acoustiques ont été effectués à différents endroits de la rédaction.

Deux grappes acoustiques ont été installées à côté de l'espace de conférence, des cloisons acoustiques ont été placées le long de la circulation, un traitement a été effectué derrière le téléviseur en salle de conférence, des séparateurs de bureau acoustiques et des rehausses transparentes ont été installés entre les bureaux, et des stores acoustiques ont été installés.

Selon les mesures de l'acousticien avant et après travaux sa conclusion est la suivante :  
« Globalement le temps de réverbération a diminué ; la résonance intérieure est plus faible ; cela contribue à diminuer le phénomène de brouhahas lors de conversations de plusieurs travailleurs et contribue à limiter la propagation sonore d'une zone vers une autre zone de l'espace commun de travail. »

La réduction de niveau sonore est de 2 à 7 décibels selon les différentes mesures effectuées.

Au vu de l'importance des travaux engagés et du coût financier conséquent de ces travaux, le responsable IMG est un peu déçu, et aurait espéré mieux, cependant, les retours, notamment au service web semblent bons.

## **Point 2 : Parc de caméras**

*Etat des lieux du parc de caméras par site, en présence de Bruno Larramendy.*

Bruno Larramendy nous détaille l'affectation des caméras sur les différents sites.

### **A Bordeaux :**

4 caméras 400 (+ une de secours)  
1 caméra 300  
2 caméras 280  
4 caméras 200  
1 UTS

### **A Bayonne :**

1 caméra 400  
3 caméras 280  
1 caméra 200  
1 UTS

### **A Pau :**

1 caméra 400  
2 caméras 300  
1 caméra 280

### **A Périgueux :**

1 caméra 400  
2 caméras 300

Dans les BEX (**Agen** et **Mont de Marsan**), il y a une caméra 280 et une UTS.

Les élus demandent pourquoi Périgueux n'est doté que de 3 caméras.

Bruno Larramendy nous explique que c'est la norme (3 JRI par jour), par contre il nous précise que Pau est historiquement « surdotée ».

Cette « surdotation » étant également plus pratique en cas de panne, car il est plus simple, et plus pratique d'effectuer une réparation du matériel de Périgueux.

Bruno Larramendy nous informe également que le parc de camera va évoluer prochainement, avec le remplacement progressif des caméras actuelles, et notamment l'arrivée des grand capteurs.

Le modèle qui a été choisi est le Sony alpha 7 S3. Il y en aura deux pour la TVR prévus pour octobre/novembre. Pour le BRI, on verra en fonction des demandes/besoins, au cas par cas.

### **Point 3: Les moyens de transports**

L'objectif de ce point est de faire un bilan chiffré, concernant le coût de la location, mais aussi le nombre de sorties (IMG, et PAE) du camion utilisé pour la TVR.

Jérôme Bourdy nous explique qu'un camion de 20 m<sup>3</sup> a été loué il y a deux ans, il reste encore deux ans de location.

Le camion est sans hayon pour ne pas pénaliser le poids de charge, car un hayon pèse 1,2 tonne.

Ce camion ne demande pas de permis spécifique.

En 2021, (année Covid) le camion est sorti 12 jours pour des PAE, et quatre jours pour les IMG.

En 2022, à ce jour, il est sorti 10 jours pour les pieds, et cinq jours pour les IMG.

Le coût annuel de la location du camion est de 4703 €.

Jerome Bourdy nous explique également que si on restitue le camion, on n'aura pas de camion en remplacement, ce qui serait moins souple pour l'organisation, et la logistique.

Jerome Bourdy nous indique également que d'ici deux ans, à la fin du contrat de location, on réfléchira au prochain choix de camion en fonction des besoins.

### **Point 4 : Parking - objectif carbone**

Quand la direction a-t-elle l'intention d'installer des prises électriques pour permettre aux salariés de recharger leur véhicule personnel (disposition du Grenelle de l'Environnement étendu aux entreprises disposant de places de parking pour les entreprises) ?

Jerome Bourdy nous explique que c'est un dossier très important qui est géré directement par la direction nationale.

C'est un chantier géré par le siège qui regarde ce qu'il est possible de faire.

C'est le central qui fait un recensement des places disponibles dans les différentes antennes.

À partir de 2022, il faut 10 % du parc en électrique ou hybride rechargeable.

Ce chiffre devra monter crescendo jusqu'en 2030 avec pas loin de 100 % du parc qui devra être en électrique ou hybride rechargeable.

Aujourd'hui deux prises sont identifiées à Bordeaux.

Jerome Bourdy nous précise que ce sont des prises, et pas des bornes de recharge.

Concernant le personnel, il n'est pas possible pour l'instant pour les salariés de recharger leur véhicule personnel, la première étape concerne tout d'abord les voitures du parc.

**Point 5 : Point sur l'aménagement des postes, et accès et maintien des personnes en situation de handicap.**

Avec l'aide du document regroupant les recommandations du médecin du travail, les différentes situations, et préconisations ont été examinées par les élus.

**Point 6 : Baromètre mensuel absentéisme**

Le baromètre mensuel de l'absentéisme s'améliore.

Une attention particulière va être portée sur les arrêts de courte durée, 4 à 8 jours, qui sont actuellement majoritaires, et pour lesquels il n'est pas nécessaire de faire un entretien lors de la reprise du travail.

Les chefs de service vont être encouragés à aller rencontrer les collaborateurs, et leur proposer d'échanger lors de leur retour.

Prochaine IP début août

D'ici là, n'hésitez pas à nous joindre pour plus de précisions et d'éventuelles questions.

**Vos élus FO  
Hervé Morin et Alexis Dumoulin**